

CR du CA DE L'AAPO – 7-8 NOVEMBRE 2015

Présents : MD Terrot - S Dauberville - S Bréhinier - F Radenac - M Boigen

Excusés : Romaric pouvoir à MDT, Dominique Auvray, Sonia absente le samedi matin et présente après midi

Absents : MF Favier - Mathieu

Samedi 7 novembre

Point 3 – la FF2P

Stéphane Dauberville a assisté à plusieurs CA de la FF2P : il a rencontré « une équipe dynamique avec de nouvelles ouvertures et une bonne écoute ». Il présentera sa candidature au CA de la FF2P à l'occasion de l'AG du 20 novembre. Il est actuellement membre de la commission Communication.

Il nous présente les prochaines activités FF2P :

- Le colloque FF2P sur les peurs prévu en novembre est déjà complet et c'est dommage de n'avoir pas eu une salle plus grande car bcp de demandes ont du être refusées. France demande comment ce thème pourrait être exporté aussi en province. (voir avec peut être Michèle Benoit)

- 19 mars 2016 : journée d'études sur le thème « comment activer les ressources de la personne ».

- FESTIVAL CINO-PSY : 26 - 27 et 28 mai 2016 à BORDEAUX

- 24 au 28 juillet 2017 : 8è congrès mondial de la psychothérapie à l'UNESCO à Paris et organisé par la FF2P- le titre est : « Love and Life - de la rencontre intime à l'ouverture ».

France propose que l'on réfléchisse sur comment y participer.

MDT ouvre une discussion au sujet de la pétition envoyée par PSY G, SNPPSY et AFFOP.

La FF2P a initié de faire reconnaître le titre de psychopraticien comme un métier, dossier en cours de validation avec le ministère du travail. Ce qui provoque un désaccord profond avec les autres organisations professionnelles ; c'est le sujet de la pétition.

Le CA discute et tente une analyse de la stratégie de la FF2P .

Stéphane rappelle qu'au moment de l'amendement Accoyer, il avait été difficile d'obtenir une concertation entre les asso Psy. Le titre de psycho-praticien a été déposé par la FF2P. Celui de psycho-praticien relationnel est déposé par l'AFFOP.

Devenir un « métier » qui va s'appeler psycho-praticien entraînera donc un cahier des charges précis octroyé par le Ministère du Travail pour avoir le droit de l'utiliser, et la FF2P négocie avec les services ad hoc d'obtenir l'exclusivité de le décerner...Pas cool !

L'interrogation majeure est centrée sur le bien fondé de transformer notre pratique en métier, ce qui l'amènerait à être définitivement réglementé par l'ETAT, ce qui, de fait, nous en confisquerait l'exercice indépendant entre pairs.

Le deuxième risque majeur est que cela participerait à amplifier ou maintenir une réelle confusion entre métier et méthode puisque ne seraient reconnues que celles validées au sein de la FF2P et dont les écoles et instituts se plieraient aux règles établies par le Ministère du Travail et la FF2P.

Attention donc à la perte de la liberté d'exercer en libéral de façon indépendante.

Point 2 - les adhésions

La difficulté du « recrutement » de nouveaux adhérents amène vers l'idée de faire davantage de prosélytisme. France propose que l'on mette en évidence sur le site, côté public, que l'AAPO accueille les étudiants en cours de certification finale (à partir de la fin de la 3^{ème} année d'EFAPO) et ayant une activité déclarée (cadre légal).

MD rappelle qu'on est une association de praticiens professionnels. et propose de créer un statut de membre - étudiant (4ème année de l'EFAPO et/ou en cours de certification finale) puisqu'on a déjà une fiche d'inscription validant cela.

Discussion autour de « comment faire venir de nouveaux adhérents ? » - Doit-on envisager dans le cadre de l'AG, de créer une animation ? organiser un apéritif ? faire venir un conférencier ?

Sylvie précise qu'il faut qu'il y ait un minimum d'activité dans l'ASSO pour faire venir de nouveaux membres.

France propose le thème du maternel en présentant un livre et son auteur : (Catherine Bergeret Amsellek- le mystère des mères ?

France parle de l'UNAFAM – faudrait-il créer un lien avec cette Asso ? proposition non retenue car Sonia qui en fait partie dit que les membres sont très réticents et méfiants à tout ce qui n'est pas officiellement adoubé par le milieu médical.

Point 4 - annuaire 2015

Il y a eu de bons retours sur la nouvelle présentation de l'annuaire 2015, surtout concernant la page de couverture qui est claire, très lisible et attirante.

Une redistribution est prévue à l'AG et ensuite pour tous ceux qui en feront la demande.

Sylvie demande de prévoir de rajouter une page volante pour que les nouveaux membres soient sur l'annuaire!

MD rappelle que l'annuaire papier est édité tous les 2 ans, que les nouveaux adhérents seront de toute façon sur l'annuaire internet, et qu'on peut éventuellement prévoir une feuille intercalaire pour les mises à jour et les nouveaux adhérents.

Le délai pour le renouvellement des adhésions et mises à jour est fixé a priori au 31 mars 2016.

Point 1 - Les finances

Sonia fait le bilan. Situation en déficit dans le prévisionnel. L'annuaire et Adire sont des postes qui ont été très touchés par les dépenses.

MDT propose de faire un virement du compte-épargne sur le compte courant ; accord à l'unanimité.

Sonia présente le prévisionnel 2016 ; on évalue les différents postes pour équilibrer au mieux.

Elle nous annonce également vouloir passer la main en 2016 ; elle en a parlé à France qui est d'accord pour prendre la suite.

MD dit qu'il faudra faire une AGE pour modifier les statuts de l'asso si on continue à vouloir avoir les mains libres sur la question des placements financiers ; est-ce vraiment nécessaire ? finalement tout le monde est d'accord pour y renoncer.

Point 6 - Préparation de l'AG 2016

MDT, Sonia, Sylvie et MFF sont en fin de mandat. Pour l'instant, pas de nouvelles de MF Favier pour dire si elle se représente ou pas.

D. Auvray a écrit par mail qu'elle réfléchissait à donner sa démission du CA mais dit vouloir rester et s'impliquer dans la commission CA2P.

MDT veut bien se représenter et garder la présidence si c'est ce que désirent les membres du CA, mais demande alors à être vraiment secondée pour le secrétariat car c'est elle qui en réalité le gère entièrement, cela devient trop lourd, elle aurait besoin de déléguer certaines tâches; Sylvie accepte de l'aider.

Point 7 - Questions diverses

prévision d'une journée d'étude...à étudier.

Stéphane propose une reprise du journal interne et va réfléchir à dynamiser le site par des publications.

(résumé de livres, articles...)

MD rappelle que dans les newsletters de la FF2P il y a un encart que l'on peut utiliser pour faire apparaître les derniers numéros d'Adire ; on l'a fait pour 2 numéros ; c'est à recommencer. Stéphane peut s'en occuper puisqu'il va à la FF2P pour des réunions.

Il rappelle que chacun peut s'inscrire gratuitement sur le site de la FF2P pour recevoir leur Newsletter.

Dimanche 8 novembre

Point 1 – les finances

Sonia fait le point sur les factures de 2015.

MDT propose des modifications dans l'architecture de la présentation de la comptabilité.

Ce qui donnerait :

-« vie des secteurs » devient « activités internes » et comprendra nos journée d'études, les publications Adire, les commissions et les frais concernant les événements intérieurs à l'asso comme l'anniv' de janvier dernier...

-« colloque-forum » devient « activités externes » et on y trouvera les participations à des événements extérieurs à notre asso comme le congrès de la FF2P ou leurs rencontres d'études ou des colloques

-« communication » regroupera désormais le site internet, l'annuaire papier, les flyers...

Point 5 - finalisation du Flyer

France a planché sur le texte et nous présente ses réflexions. On finalise ensemble la version définitive.

Sylvie va prendre en charge le suivi avec MDT et sa fabrication.

1 exemplaire sera envoyé dans chaque liasse d'AG pour que chacun puisse dire combien il en veut.

On choisit un papier 150 gr, le même que celui des flyers faits pour le congrès de la FF2P.

Point 7 - Questions diverses

-MDT présente le mail de PAOLO qui nous questionne sur l'intérêt d'être superviseur validé par l'AAPO. Une ébauche de réponse est faite...il restera à la finaliser car le temps presse et la fin du CA approche. MDT va réfléchir et proposer de finaliser dans un texte l'ébauche qui vient d'être esquissée ; sinon elle téléphonera à Paolo et lui fera part de notre réflexion et nos avis.

-Où en est la CA2P ?

France dit qu'il est absolument nécessaire de réactualiser les critères de fonctionnement de la CA2P.

Egalement redéfinir le cahier des charges pour le passage de la titularisation et l'admission comme superviseur.

Là aussi, le temps vient à manquer ; France enverra un projet par mail aux membres du CA qui continueront ainsi le travail.